M. Gleave: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'aimerais vous signaler, ainsi qu'au ministre, qu'on n'a pas répondu à ma question. J'ai demandé si l'on allait mener une enquête...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le Règlement n'est pas en cause. Mais si le député veut poser une question complémentaire, je reviendrai à lui dans un moment. Pour l'instant, le très honorable représentant de Prince-Albert a, je crois, une question complémentaire à poser.

Le très hon. M. Diefenbaker: Étant donné que l'édit ou la suggestion du ministre n'ont pas été acceptés, même s'il est lui-même convaincu qu'on aurait tort de permettre toute augmentation, va-t-il signaler à l'organisme établi pour répondre à une situation de ce genre la nécessité de prendre les mesures utiles, car tout le monde semble n'en faire qu'à sa guise devant le problème qui se pose aujourd'hui au Canada en matière de prix?

## M. l'Orateur: A l'ordre.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, je veux poser au ministre une question supplémentaire. Com-me, selon lui, le gouvernement n'a pas compétence en ce domaine, le ministre nous dirait-il si, déjà, il a demandé par écrit aux premiers ministres des diverses provinces si les gouvernements provinciaux consentiraient à adopter des lois qui permettraient à la Commission des prix et des revenus d'entraver l'augmentation indue des prix?

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, comme il s'agit de la politique générale du gouvernement en matière de finances, la question devrait être posée à mon collègue le ministre des Finances.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser ma question au ministre des Finances?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): J'aimerais tenir la question pour préavis, monsieur l'Orateur.

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, je m'adresse de nouveau au ministre de la Consommation et des Corporations. Du fait que ces augmentations de prix surviennent moment où cette industrie est déjà en mauvaise posture, le ministre étudiera-t-il les effets de ces augmentations sur l'industrie agricole dans l'Ouest du Canada?

M. l'Orateur: De toute évidence, le député [M. l'Orateur.]

peut-être qu'on n'a pas répondu à sa question ou qu'on n'y a pas répondu de manière satisfaisante, mais il ne peut répéter simplement une question déjà posée.

## LE POUVOIR DE RÉGLEMENTATION À L'ÉGARD DES PRIX

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question supplémentaire au très honorable premier ministre (M. Trudeau). J'aimerais qu'il s'interroge sur l'attitude des ministres qui semblent offrir des justifications chaque fois qu'on aborde la question de la hausse des prix...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député voudrait-il reprendre sa place? La parole lui a été et lui sera accordée pour poser une question.

M. Saltsman: Puis-je en venir à la question précise, monsieur l'Orateur?

Des voix: Bravo!

M. Saltsman: Le premier ministre se propose-t-il de demander, dans ses pourparlers avec les premiers ministres provinciaux à la prochaine conférence, les pouvoirs constitutionnels qui permettraient de réglementer les prix au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai écrit aux premiers ministres des diverses provinces pour suggérer que, après la conférence constitutionnelle de décembre, nous en ayons une autre au début de l'an prochain, vraisemblablement en février, afin de discuter d'autres sujets d'importance pour le Canada en dehors des affaires constitutionnelles. La plupart ont répondu favorablement et je leur écris aujourd'hui quant au calendrier des travaux. Avec l'accord des provinces nous voudrions beaucoup traiter du problème de l'inflation si la Commission des prix et des revenus présentait un rapport négatif, en dépit de nos espoirs. Néanmoins, si ces espoirs étaient décus et si les provinces étaient d'accord, nous serions disposés à discuter de ce sujet très important au niveau fédéral.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'aurais une question supplémentaire à poser au ministre de la Consommation et des Corporations, monsieur l'Orateur. En augmenn'a que répété la question déjà posée. Il juge tant leurs prix, les sociétés de pétrole sont-